



Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Ville de Bouqueval

REPUBLIQUE FRANCAISE
Bouqueval
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°19/2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s'est réuni le 29 mai 2024
Sous la présidence de M. Francis MALLARD,
Maire

Transmise à la Sous-préfecture

de Sarcelles le :

Publié le :

Membres en exercice : 11
Membres présents : 8
Votants : 9

NOMINATION D'UN REGISSEUR

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mai à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Bouqueval, salle du Conseil Municipal à Bouqueval.

Date de convocation : 17 mai 2024

Date d'affichage : 17 mai 2024

Date de convocation : 17 mai 2024

Date d'affichage : 17 mai 2024

Présents : M. Francis MALLARD, M^{me} Magalie FIAES, M^{me} Cécile CALAS, M. Noël HEDIN, M^{me} Elisabeth GRAUX, M. Lorenzo QUINTIERI, M. Sylvain LIMOUSSIERE, M. Jean-Michel VERBEKE.

Absents excusés : M. Anthony CHRETIEN, M. Patrick COURTOIS, M^{me} Marie-Claude CALAS.

Procuration : de M. Patrick COURTOIS à M^{me} Magalie FIAES.

Secrétaire de séance : M^{me} Magalie FIAES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de nommer Madame Véronique DUMAN, régisseur de la commune de Bouqueval pour la régie d'avances "menues dépenses" et la régie de recettes patrimoniales et produits divers, et l'encaissement de la participation des familles et de l'étude surveillée.

Madame Véronique DUMAN percevra une indemnité de responsabilité de régisseur à compter du 1^{er} juin 2024.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Décide à huit voix Pour, Madame Cécile CALAS pour une abstention, que Madame Véronique DUMAN soit nommée régisseur pour les diverses régies de la commune de Bouqueval et percevra une indemnité de responsabilité au titre de régisseur.

Fait et délibéré en séance,
les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Francis MALLARD

